

Antenne des Côtes d'Armor

Déclaration préalable du Sgen-CFDT

Madame la Directrice Académique, mesdames, messieurs,

Nous ne ferons pas le tour de tous les dossiers de rentrée dans ce Comité Technique de rentrée consacré aux ajustements de carte scolaire, toutefois nous souhaitons avoir un point de situation sur les conséquences de la décision du gouvernement sur les contrats aidés. Ces conséquences peuvent être de deux ordres :

- écoles mises en difficultés sur les temps péri-scolaires
- accompagnement des élèves en situation de handicap.

Nous souhaitons revenir sur la création de CP à 12, dans notre département. Cette mesure discutable ne vient pas en cette rentrée remettre en cause le dispositif « plus de maître que de classe » sauf dans un cas. Ce dispositif nous semble plus pertinent, car il s'organise en équipe, alors que la concentration des moyens sur le CP limite les moyens consacrés aux élèves des autres niveaux scolaires. Le Sgen-CFDT sera vigilant sur ce point pour la rentrée prochaine. La situation de l'école de Saint-Gilles du Méné illustre bien que le CP à 12 ne peut être qu'un moyen parmi d'autres. Cette école située en réseau d'éducation prioritaire accueille en cette rentrée 56 élèves pour deux classes, une classe de 29 élèves du CE1 au CM2, et l'autre n'a que 7 CP certes, mais dans une classe de 27, avec 20 élèves de maternelle, sans parler de PS1 qui pourraient arriver en cours d'année scolaire. Un mi-temps de « plus de maître que de classe » est prévu pour en priorité accompagner les CP, c'est nécessaire, mais qu'en sera-t-il des autres élèves. Nous vous demandons de renforcer l'attention que vous portez à cette école.

Par ailleurs votre manière de gérer le dossier RASED sur le secteur de Lannion en cette rentrée est choquante. Vous avez gelé hors carte scolaire un poste de psychologue scolaire au mouvement alors que vous n'aviez pas annoncé de décision de fermer ce poste en cette rentrée. Vous avez ainsi empêché que ce poste soit pourvu, alors qu'il pouvait l'être. Nous aimerions savoir où vous en êtes sur ce dossier.

Sur les ajustements eux-même, les retours que nous avons de l'agglomération de Lannion nous font penser qu'une réflexion globale doit être menée sur ce secteur sans créer de problèmes dans des écoles où les difficultés sont reconnues. Enfin nous nous étonnons de ne pas voir apparaître l'école du Vieux Bourg dans vos propositions d'attribution de moyens, elle mérite comme l'an passé toute votre attention.

Pour les autres écoles nous interviendrons en séance au moment de l'étude des situations.

Nous serons très attentifs à vos décisions.

Merci de votre attention.